



Règlement intérieur des ateliers loisirs 2020 – 2021

Le présent règlement d'activité fait l'objet d'un avenant, mis à jour régulièrement, spécifique aux mesures sanitaires mises en œuvre contre la propagation de la Covid-19. Son acceptation est une condition à l'accès aux activités.

CONTEXTE

L'école de cirque Zepetra est une association de loi 1901 à but non lucratif.

Elle est adhérente à la FFEC Fédération Françaises des Ecoles de Cirque, label « Pratique amateur », elle est également adhérente à la Fédération Régionale des Ecoles de Cirque et fait partie des membres fondateurs de RECEO Réseau des écoles de cirque Extra Ordinaire. L'école de cirque Zepetra est agréée « association complémentaire de l'enseignement public » et « jeunesse et éducation populaire ».

ADHESION & LICENCE

L'adhésion à l'association Zepetra est obligatoire pour pratiquer les activités proposées, elle est valable du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. La licence fédérale est également obligatoire :

- Annuelle : valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année *avec une tolérance par anticipation sur les 4 premiers mois (septembre à décembre).*
- Occasionnelle : Valable 14 jours.

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat uniquement.

Pour les ateliers hebdomadaires, les inscriptions sont ouvertes au 1^{er} juin pour les adhérents et 15 juin pour les non-adhérents. Il n'y a pas d'inscription ni réservation tacite ou automatique d'une année à l'autre.

Pour les stages, les inscriptions sont ouvertes d'une période de vacances à la suivante, par téléphone ou courriel.

PAIEMENT

Le paiement des ateliers hebdomadaires doit être effectué avant la rentrée.

Aucun chèque ne sera encaissé sans votre accord avant le début des ateliers et /ou la séance d'essai effectuée.

Le paiement s'effectue à l'année (toute année commencée est due). Des facilités de paiement (étalement) sont possibles.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf : contre-indication physique ou déménagement lointain, sur justificatifs.

ORGANISATION DES GROUPES HEBDOMADAIRES

L'école de cirque Zepetra organise ses groupes de pratique en fonction de l'âge des enfants : il n'existe pas de groupes de niveau. Les tranches d'âge sont resserrées afin de garantir une progression régulière et adaptée.

Les effectifs et le nombre d'intervenants par groupe sont également définis par la tranche d'âge.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS PEDAGOGIQUES

L'équipe pédagogique de l'école de cirque Zepetra est composée d'intervenants d'horizons et formations variés : artistes, pédagogues, éducateurs spécialisés, animateurs. Ils sont titulaires, ou en cours de formation, du diplôme BPJEPS Activités du cirque, du brevet fédéral BIAC et /ou artistes.

TENUE

L'activité se pratique en jogging/legging et pieds nus (chaussons à semelles cuir possibles).

Les jeans, robes, collants et les bijoux ne sont pas autorisés ainsi que tout vêtement comportant des parties métalliques.

Nous recommandons les cheveux attachés.

Une bouteille d'eau facilite l'hydratation tout en évitant de perdre du temps en attendant son tour au lavabo.

DEROULEMENT DE L'ANNEE

Le programme complet des ateliers hebdomadaires et des stages peut être consulté sur le site de l'école de cirque.

Les ateliers se déroulent sur 30 séances minimum :

- En 2020-21 : 30 séances : du 7 septembre au 7 juin.

Il n'y a pas d'ateliers hebdomadaires durant les vacances scolaires et jours fériés.

Ateliers ouverts : (Sous réserves de conditions sanitaires favorables)

Les ateliers ouverts concernent les familles des enfants inscrits dans les groupes Parents-Bébé, 3 ans et 4/5 ans.

Nous vous accueillerons une fois par trimestre, durant toute la séance, pour pratiquer « en famille » .

« Spectacles » : (Sous réserves de conditions sanitaires favorables)

- À partir des 6/7 ans, tous les groupes présentent un spectacle de fin d'année : le programme sera affiché dans le hall et accessible sur le site.
- À partir des 10/11 ans, les élèves participent également à la fête de l'école. Les parents des enfants concernés seront informés en amont.



Règlement intérieur des ateliers loisirs 2020 – 2021

La fête de l'école : Samedi 5 ou 12 juin 2021 (Sous réserves)

Cet événement est gratuit et ouvert à tous : ateliers libres en acrobatie, jonglerie, aériens et équilibre sur objets. Les élèves des groupes préados, ados et adultes présentent des numéros, le groupe création et des cie's professionnelles présentent leurs spectacles.

Rencontres régionales : (Sous réserves)

Participation possible au « Week-end FREC », à partir des 10/11 ans.

Les parents des enfants concernés seront informés en amont.

Tous les adhérents sont les bienvenus pour assister, gratuitement, aux numéros des écoles de la région.

Soirée des Ados : (Sous réserves)

Cette soirée réunit en mai ou juin les groupes 12-13 et 14-19 ans pour une grande soirée à Zepetra.

STAGES :

Stages 4, 5/6 et 4/6 ans : Atelier ouvert à toute la famille la dernière heure de la semaine.

Stage 7+ : Présentation de fin de stage (30 à 40 min), horaire annoncé par l'intervenant en début de semaine.

Journée complète : Accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 18h, Activité de 10h à 12h et 14h à 17h.

Prévoir collation, repas et goûter.

Présentation le dernier jour à 17h.

Les ateliers ouverts et présentations auront lieu sous réserves de conditions sanitaires favorables.

Matin et après midi, une pause d'une dizaine de minutes permet une petite collation ou un goûter léger.

Il est indispensable de nous informer d'allergies éventuelles.

COMMUNICATION

Courriel :

La communication ponctuelle auprès des parents et adhérents adultes (ateliers annulés, rattrapés, dates de spectacles, dates d'inscriptions) s'effectue par courriel et newsletter. Pensez à remplir la rubrique lors de l'inscription.

Site :

Le site de l'école est mis à jour régulièrement. Il réunit un grand nombre d'informations :

Dates d'inscriptions, de début et de fin d'ateliers

Liste des ateliers et stages proposés : tranches d'âges, jours, horaires et tarifs

Enfant, Adultes, Découverte, Initiation, à thème, en Journées complètes, Colos-cirque ...

Présentation des activités : Loisirs, cirque adapté, interventions pédagogiques, organisation d'événements

Annonce des événements associatifs et artistiques

Présentation de l'école : Historique, Intervenants, Coordonnées, plan d'accès...

Mesures sanitaires éventuelles ...

Secrétariat :

Pour toute démarche administrative, le secrétariat de l'école de cirque est ouvert :

En période scolaire : Du mardi au jeudi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30, vendredi (16h).

Le samedi : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h.

En période de vacances : De 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Vous pouvez appeler au 04 86 11 11 25, nous joindre sur contact@zepetra.fr ou utiliser le formulaire de contact du site.

Intervenants & Responsable pédagogique :

Les intervenants de l'école de cirque sont disponibles avant et après chaque atelier pour répondre à vos questions et ils donnent régulièrement les informations spécifiques au groupe de votre enfant (dates de répétition, spectacles, inscriptions...). Le responsable pédagogique est à votre écoute en cas de difficulté.

Affichage & tractage :

Tous les événements de l'école de cirque sont affichés, à l'avance, dans le hall d'entrée et /ou sur la porte de la salle d'atelier. Les intervenants de l'école de cirque distribuent, régulièrement, en fin de séance, des tracts au sujet des ateliers ou des événements de l'école.

VIE ASSOCIATIVE :

Chaque année, notre assemblée générale se déroule en mars/avril ; nous avons besoin de votre présence.

L'école de cirque a besoin de vos conseils, idées, petites mains et gros bras.

Faites vous connaître !! Lisez la newsletter !! Remplissez le formulaire sur notre site !!